

Compiègne. A peine plantés, la mairie va remplacer les plots en plastique recyclé sur l'avenue de la Division-Leclerc

La ville de Compiègne remplace les plots de stationnement en bois par des plots en plastique sur l'avenue de la Division-Leclerc. Ce qui déplaît.

4 décembre 2024 - Par **Guillaume Grasset**



L'association des Avenues de Compiègne déplore le remplacement des anciens plots de bois par ces plots en plastique recyclé (au second plan). Elle note le manque d'harmonie avec ceux en métal (premier plan), dont elle demande aussi le retrait. Photo : association des Avenues de Compiègne

« Le maire doit cesser les travaux et renoncer à la **plastification** des Avenues. Le sol y est classé depuis les années 1930. » **Éric Georgin**, président de l'association des **Avenues de Compiègne**, se dit catastrophé par les travaux sur l'avenue de la **Division-Leclerc**. Depuis quelques jours, une entreprise mandatée par les services municipaux procède au remplacement des **plots en bois** délimitant le **stationnement**, par des plots en plastique.

« C'est du composite, du plastique recyclé », précise l'entrepreneur de Compiègne Paysages. Une matière couleur bois qui, au toucher, donne même l'impression du bois.

Ce qui ne console absolument pas Éric Georgin qui a écrit au maire de Compiègne Philippe Marini. « A l'heure où un traité international contre la pollution plastique est en discussion, ne transformez pas l'avenue de la Division Leclerc ! Cette allée verte a déjà perdu deux de ses quatre rangées d'arbres. » Le président de cette association, qui habite le quartier, déplore une transition "tout plastique" vers la forêt.

« Certains plots étaient en mauvais état, d'autres manquants », rappelle le maire

« Certains étaient en mauvais état, d'autres manquants, indique le cabinet du maire. Nous avons procédé à leur renouvellement pour uniformiser l'avenue. » Soit 88 plots pour un coût de 135.000€ TTC.

Alors que l'entreprise continue de planter ces 288 plots d'un demi-mètre de hauteur, le maire Philippe Marini, évoquant une initiative malheureuse concernant le choix du matériau, a d'ores et déjà indiqué que la ville les remplacerait « par des plots en bois ou en métal ». A l'image de ce qui existait avant concernant les plots de bois, et de ce qui existe toujours concernant les plots de métal reliés par des chaînes. Ceux-là remontent à Charles X.



A peine plantés, ces plots en plastique vont être changés. Photo : association des Avenues de Compiègne



Afflux de voitures lors des événements

Ces plots empêchent le stationnement sauvage sur les parcelles enherbées, qui se succèdent le long des maisons de l'avenue. Des habitants se plaignent des afflux de voitures. Des afflux par exemple au feu d'artifice du 14-Juillet, à celui des Masters de Feu, à la course cycliste Paris-Roubaix...

Éric Georgin dit avoir appris de la part d'une riveraine ces aménagements en cours. «A quatre exceptions près, les habitants sont consternés par ces aménagements mal conçus et coûteux», indique-t-il. L'avenue de la Division-Leclerc compte une douzaine d'habitations et les bureaux de l'Office national des forêts. Le président Georgin déplore que les services aient pris en compte les considérations de « quatre riverains mal inspirés ».

« Classée Monument historique, comme toutes les autres, depuis les années 1930, elle devrait donc, du moins en théorie, bénéficier d'une protection », poursuit-il. Les avenues de Compiègne remontent au règne de Louis XV. Il avait demandé à son architecte Ange-Jacques Gabriel, de tracer et planter de grandes avenues depuis le château, « pour permettre une transition douce de la ville vers la forêt ».



« Sur cette allée, une zone de stationnement sauvage à perte de vue »

Le président se rappelle le “traumatisme originel” généré par l’abattage de deux des quatre allées d’arbres ». Cette “Belle Allée” est devenue « une zone de stationnement sauvage à perte de vue », constate-t-il.

C’est justement ce que ces plots ont pour objectif de limiter. « Oui, mais on débloque de grosses sommes sans réfléchir à un projet d’ensemble, estime-t-il. Et ces plots en plastique ne sont décidément pas une bonne idée, car ils dénaturent cette avenue. La ville pourrait tout simplement limiter le stationnement ou l’encadrer. » Éric Georgin rappelle, à chacune de ses extrémités de l’avenue de la Division-Leclerc, l’aménagement de parkings à usage privatif sur le domaine public. Les considérant « peu utilisés ».

Éric Georquin cite, comme modèle de concertation, la réhabilitation de l'avenue de la Résistance. « Plusieurs administrateurs de l'association des Avenues de Compiègne avaient travaillé avec les services techniques de la Mairie, pour limiter le stationnement sauvage, se remémore-t-il. Nous avons obtenu que des plots en bois limitent le stationnement des véhicules des visiteurs et des riverains. »

L'opposant Etienne Diot parle de « fiasco »

« C'est pas cher, ce sont les Compiégnois qui paient ! », ironise le conseiller d'opposition de Compiègne Etienne Diot. Pour l'opposant, ce « malheureux épisode esthétique et financier » montre que « Philippe Marini est en roue libre ». Il estime le fonctionnement du maire « inadapté à la réalisation d'aménagements urbains efficaces ». Il parle de « course à la communication », de « fiascos qui se multiplient » dont « le contribuable paie la note ».

Pour l'opposant Etienne Diot : « Il est urgent de changer de logiciel et de faire prévaloir la concertation, l'efficacité et l'utilité. »